

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 04/02/2026 - 3002 - 2023 B 01504 - 951 244 490 - B&L.P

Désignation de l'entreprise : B&L.P 1 | 2

Adresse de l'entreprise 4 RUE MARCEL PAGNOL 59223 RONCOQ Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET *

9	5	1	2	4	4	4	9	0	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant *

				Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 2 5 		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	COPIE CERTIFIEE CONFORME		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	Le Client		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	J. Bernart PETSCH		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	P		
	Terrains	AN	AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	74 700	18 454	
	Immobilisations en cours	AV	AW		56 246	
	Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	1 500 020	1 500 020	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	1 574 720	18 454	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	23 042	23 042
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		CF	CG	10 540	10 540	
		CH	CI			
		CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	33 582	33 582	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 608 302	18 454
				1 589 849		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :	Créances :		

71

Désignation de l'entreprise		B&L.P		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 1 500 100.....)	DA	1 500 100		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 448		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	163		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 549		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	1 535 260		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 496		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 430		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	524		
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 139		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	54 588		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 589 849		
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	27 396			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

3

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : B&L.P		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	152 756	FI
	Chiffres d'affaires nets *	EJ		152 756	EK	FL
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	6 408
	Autres produits (1) (11)				FQ	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	159 167
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	8 580
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	4 931
	Salaires et traitements *				FY	67 067
	Charges sociales (10)				FZ	26 914
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)		GA	10 656
			- dotations aux provisions		GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	118 149	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	41 018	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 710
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	1 710	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 710)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	39 308	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

91

④

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		B&L.P.		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC
	Total des produits exceptionnels (7)		(VII)		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG
	Total des charges exceptionnelles (7)		(VIII)		HH
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
			Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	19 267
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives		A6	7 183	obligatoires
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	7 183	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, I-2°, al.3)		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/12/2025

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 1 589 848,65 E et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 32 548,99 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

de Gecaut,
D. Benoit ~~RETRAY~~
P

SOMMAIRE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Edité le 23/12/2025

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Charges et produits constatés d'avance
- Parts bénéficiaires

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/12/2025

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/12/2025

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	71 200		3 500
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	71 200		3 500
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 500 000		20
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	1 500 000		20
TOTAL GENERAL	1 571 200		3 520

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			74 700	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			74 700	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 500 020	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 500 020	
TOTAL GENERAL			1 574 720	

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/12/2025

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	7 798	10 656		18 454
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	7 798	10 656		18 454
TOTAL GENERAL	7 798	10 656		18 454

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	10 656				
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	10 656				
TOTAL GENERAL	10 656				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	278	278	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	22 765	22 765	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	23 042	23 042	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	32 496	5 304	27 192	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	524	524		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	6 759	6 759		
- T.V.A.	2 380	2 380		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	12 430	12 430		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	54 588	27 396	27 192	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 061			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Commentaires:

6.2 - PARTS BENEFICIAIRES

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent:

ANNEXE

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 23/12/2025

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2025 12 mois	30/06/2024 12 mois	30/06/2023 4 mois	28/02/2023 mois	28/02/2023 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 500 100	1 500 100	1 500 100		
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	152 756	169 682	25 227		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	49 964	29 968	30 698		
c) Impôt sur les bénéfices	6 759	3 917			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	43 205	26 051	30 698		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	32 549	18 253	30 698		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	93 981	121 373	22 199		

Observations complémentaires

"B&L.P"

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 1 500 100 euros
Siège social : 4 rue Marcel Pagnol – 59223 RONCQ
R.C.S. Lille Métropole : B 951 244 490
SIRET 951 244 490 00011

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 24 DECEMBRE 2025

Exercice clos le 30 JUIN 2025

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 juin 2025, soit 32 548, 99 euros, comme suit :

- Dotation de la Réserve Légale	1 627.45
- Dividendes.....	30 920.00
- Autres Réserves.....	1.54

L'associé unique propose de mettre en paiement à compter de ce jour, un dividende d'un montant de 0, 20 euro par part. Il reconnaît avoir été informé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'une distribution aux parts de 29 000 euros a été réalisée au cours de l'AGO du 27/09/2023 ainsi qu'une de 17 340 euros au cours du précédent exercice, ce en date du 20/12/2024.

Pour copie certifiée conforme.

Le Gérant,

M. Benoit PETIAU